

Six objectifs environnementaux et climatiques	Comment intégrer les critères « verts et bas carbone » dans mes projets communaux et intercommunaux ?			
	Rénovation ou création de bâtiments	Voirie, espaces publics	Equipements spécifiques : santé, culture, loisirs, etc.	Aménagement de zones d'activités
1 - Lutte contre le changement climatique (Atténuation climat)	L'utilisation de matériaux biosourcés permet de réduire l'empreinte carbone de mes constructions et rénovations. Les bâtiments économés en énergies permettent de réduire les consommations énergétiques, notamment d'énergies fossiles. Les bâtiments producteurs d'électricité et/ou de chaleur renouvelables (notamment bois-énergie) contribuent à la production énergétique (réfléchir à la mutualisation des moyens). Les Conseillers en Energie Partagée sont là pour vous aider.	Pour favoriser la marche et le vélo , il est nécessaire d'intégrer les mobilités actives dans tous les projets d'aménagements. Il est souhaitable de repenser la place de la voiture dans les centre-bourgs. Vos projets doivent être cohérents/compatibles avec les plans intercommunaux : Plan de Mobilité simplifié et Schéma directeur vélos.	Afin de limiter les consommations énergétiques, il est nécessaire de rester sobre dans la conception et la rénovation des équipements . Intégrer les enjeux des mobilités actives et des mobilités partagées pour accéder à ces équipements générateurs de flux importants.	Afin de préserver les puits de carbone, il est nécessaire de limiter l'artificialisation en optimisant le foncier existant (dont densification). Il est utile d'étudier l'installation de panneaux photovoltaïques en ombrières ou au sol dans ces zones, en priorité sur des bâtiments et des sols déjà artificialisés par rapport aux espaces verts/naturels. En limitant les remblais/déblais, il est possible de limiter l'impact des travaux .
2 - Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels (Adaptation climat)	Du fait des évolutions de températures, il est maintenant nécessaire d' intégrer le confort d'été dans les projets . Il est souhaitable de ne pas augmenter les surfaces climatisées .	Afin de lutter contre les îlots de chaleur , il est nécessaire de végétaliser les espaces publics .	Du fait des évolutions de températures, il est maintenant nécessaire d'intégrer le confort d'été dans les projets. Il est souhaitable de ne pas augmenter les surfaces climatisées .	Afin de lutter contre les îlots de chaleurs, il est nécessaire de végétaliser les zones d'activités . Il est utile de prévoir des plantations (haies, bosquets, vergers) sur les propriétés publiques et privées (le long des voiries, espaces verts).
3 - Gestion des ressources en eau	Mon projet doit permettre la gestion intégrée des eaux pluviales . Favoriser l'infiltration de l'eau est essentiel pour notre sécurité hydrique estivale future. Des dispositifs hydro-économés de récupération de l'eau de pluie et les toitures végétalisées stockant de l'eau peuvent être intégrés dans les projets.	Mon projet doit permettre la gestion intégrée des eaux pluviales . Favoriser l'infiltration de l'eau est essentiel pour notre sécurité hydrique estivale future.	Mon projet doit intégrer la gestion intégrée des eaux pluviales . Favoriser l'infiltration de l'eau est essentiel pour notre sécurité hydrique estivale future. Des dispositifs hydro-économés de récupération de l'eau de pluie et les toitures végétalisées stockant de l'eau peuvent être intégrés dans les projets.	Mon projet doit permettre la gestion intégrée des eaux pluviales . Favoriser l'infiltration de l'eau est essentiel pour notre sécurité hydrique estivale future.
4 - Transition vers l'économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques	Lors de déconstructions, intégrer la meilleure réutilisation/réemploi des matériaux et structures existants possible. À la construction étudier l'utilisation de matériaux de réemploi . Intégrer la gestion des déchets sur chantiers dans les critères techniques des marchés (décret 7 flux et REP PMCB).	Lors des déconstructions, intégrer la meilleure réutilisation/réemploi des matériaux et structures existants possible. Intégrer la gestion des déchets sur chantiers dans les critères techniques des marchés (décret 7 flux et REP PMCB). Utiliser des matériaux de réemploi (ressources inertes) dans les chantiers. Intégrer les mouvements de terre (terres excavées) sur site.	Lors de déconstructions, intégrer la meilleure réutilisation/réemploi des matériaux et structures existants possible. À la construction étudier l'utilisation de matériaux de réemploi . Intégrer la gestion des déchets sur chantiers dans les critères techniques des marchés (décret 7 flux et REP PMCB). Un projet de déchetterie doit être aménagé pour accueillir le plus de filières de valorisation possible .	Intégrer les mouvements de terre sur site. Se questionner sur la gestion des déchets des entreprises installées.

Six objectifs environnementaux et climatiques (suite)	Comment intégrer les critères « verts et bas carbone » dans mes projets communaux et intercommunaux ?			
	Rénovation ou création de bâtiments	Voirie, espaces publics	Equipements spécifiques : santé, culture, loisirs, etc.	Aménagement de zones d'activités
5 - Lutte contre les pollutions de l'eau, de l'air et des sols	Les travaux intérieurs des bâtiments doivent intégrer les enjeux de qualité de l'air intérieur.	Il faut limiter ou réguler les éclairages extérieurs (trame noire).	Il faut limiter ou réguler les éclairages extérieurs (trame noire).	Anticiper les risques et aménagements liés à la pollution des sols. Il faut limiter ou réguler les éclairages extérieurs (trame noire).
6 - Préservation de la biodiversité, protection des espaces naturels agricoles et sylvicoles	<p>Éviter au maximum les atteintes à la biodiversité, à la faune et à la flore, au patrimoine arboré, aux zones humides, aux cours d'eau, aux zones d'expansion de crue, etc.</p> <p>À l'occasion des travaux, restaurer les milieux dégradés et intégrer leur gestion future.</p>	<p>Éviter au maximum les atteintes à la biodiversité, à la faune et à la flore, au patrimoine arboré, aux zones humides, aux cours d'eau, aux zones d'expansion de crue, etc.</p> <p>Il est nécessaire de préserver les sols (éviter et limiter l'artificialisation) et de les renaturer (désimperméabiliser, décompacter).</p> <p>L'aménagement doit intégrer la fonctionnalité des milieux aquatiques (remise à ciel ouvert des cours d'eau, espaces de mobilité, continuité...) et renforcer la trame verte avec le développement d'espaces naturels basés sur des végétaux indigènes et diversifiés intégrant idéalement trois strates de végétation (arbres, arbustes, herbacés).</p> <p>Avoir une réflexion sur la trame paysagère et bocagère.</p> <p>À l'occasion des travaux, restaurer les milieux dégradés et intégrer leur gestion future.</p> <p>Il est utile de prévoir des plantations (haies, bosquets, vergers) sur les propriétés publiques (voirie, délaissés routiers, espaces verts).</p>	<p>Éviter au maximum les atteintes à la biodiversité, à la faune et à la flore, au patrimoine arboré, aux zones humides, aux cours d'eau, aux zones d'expansion de crue, etc.</p> <p>Il est nécessaire de préserver les sols (éviter et limiter l'artificialisation) et de les renaturer (désimperméabiliser, décompacter).</p> <p>L'aménagement doit intégrer la fonctionnalité des milieux aquatiques (remise à ciel ouvert des cours d'eau, espaces de mobilité, continuité...) et renforcer la trame verte avec le développement d'espaces naturels basés sur des végétaux indigènes et diversifiés intégrant idéalement 3 strates de végétation (arbres, arbustes, herbacés).</p> <p>À l'occasion des travaux, restaurer les milieux dégradés et intégrer leur gestion future.</p>	<p>Éviter au maximum les atteintes à la biodiversité, à la faune et à la flore, au patrimoine arboré, aux zones humides, aux cours d'eau, aux zones d'expansion de crue, etc.</p> <p>Il est nécessaire de préserver les sols (éviter et limiter l'artificialisation) et de les renaturer (désimperméabiliser, décompacter).</p> <p>L'aménagement doit intégrer la fonctionnalité des milieux aquatiques (débusage des cours d'eau, espaces de mobilité, continuité...) et renforcer la trame verte avec le développement d'espaces naturels basés sur des végétaux indigènes et diversifiés intégrant idéalement 3 strates de végétation (arbres, arbustes, herbacés).</p> <p>Avoir une réflexion sur la trame paysagère et bocagère.</p> <p>É l'occasion des travaux, restaurer les milieux dégradés et intégrer leur gestion future.</p>